



Votre vie
Des bénévoles
à l'honneur

page 4



Jeunesse
La tête et les mains

pages 8 et 9



Société
La déchèterie nouvelle
va arriver

page 10

Décembre 2011 ● N° 172

Le Pennois

www.pennes-mirabeau.org



Noël aux
Pennes

Médecins de garde

Les 03 et 04 déc. Docteur Odoux 04 42 02 73 96	Les 10 et 11 déc. Docteur Pasqualetto 04 42 02 77 78	Les 17 et 18 déc. Docteur Tonda 04 91 51 05 08	Les 24 et 25 déc. Docteur Balzano 06 33 62 54 02	Les 31 déc. et 1^{er} jan. Docteur Demet 04 91 09 00 00	Les 7 et 8 jan. Docteur Lubin 04 42 10 48 98
---	---	---	---	--	---

Ambulances Arc en ciel ambulance 04 42 02 82 78	Ambulances Horizon 04 91 51 67 36	Ambulance Vitrolles 04 42 78 78 48
--	--------------------------------------	---------------------------------------

Urgences

Police municipale04 42 10 60 13
Police nationale04 84 35 39 20
Pompiers.....04 42 02 70 18

Permanences mairie

PERMANENCES DU MAIRE
 2 permanences par mois sur rendez-vous à l'Hôtel de ville des Pennes-Mirabeau et à la mairie annexe de la Gavotte
Hôtel de ville04 42 02 24 24
ORDRE DES AVOCATS
 Consultations gratuites pour les moins de 18 ans le mercredi de 14h30 à 16h30
Palais de justice, Place Verdun Aix-en-Provence04 42 21 72 30

MÉDIATEUR DE LA RÉPUBLIQUE
 M. Vincensini reçoit, à Aix-en-Provence sur rendez-vous, les administrés qui s'estiment victimes d'un dysfonctionnement des services publics et assimilés
Mairie : 7 rue Pierre et Marie Curie
04 42 91 93 95
MJD (lundi et mardi matin) :
bât i2, 2 rue Raoul Follereau
04 42 20 90 32

OFFICE NOTARIAL
 Permanence le 1^{er} jeudi de chaque mois de 10h30 à 12h à l'office notarial des Pennes-Mirabeau **51 av. Plan de Campagne**
04 42 46 99 99

CONCILIATEUR DE JUSTICE
 M. Maury reçoit le 1^{er} et le dernier mercredi du mois de 14h à 17h30 sur rendez-vous
Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

CONSULTATION JURIDIQUE
 Permanence assurée le 3^{ème} mercredi du mois, de 8h30 à 12h. Sur rendez-vous.
Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

ÉCRIVAIN PUBLIC
 Mr. Blasini vous reçoit les 2^{ème} et 3^{ème} mercredis de chaque mois.
Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20

Action sociale

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
Chef-lieu.....04 42 10 11 43
Gavotte04 91 09 77 04
 Renseignements sur les mesures mises à disposition par la commune ou ses partenaires sociaux : demi-tarif cantine, gratuité des transports scolaires, chèque d'accompagnement personnalisé...

DON DU SANG

Collecte de sang le samedi 3 décembre de 8h à 13h à la salle du 3^{ème} âge des Cadeneaux et le vendredi 20 janvier 2012 de 15h à 19h30 à la salle de la mairie de la Gavotte.

CARSAT SUD-EST (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail)
 35 rue George - 13386 Marseille Cedex 20
 Pour les particuliers.....39 60 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 17h.
 Pour les entreprises0821 10 13 13 de 8h30 à 16h00 (0,09 € la minute)
<http://www.carsat-sudest.fr/>

PERMANENCE APA

Permanence du conseil général concernant l'allocation personnalisée d'autonomie tous les 1^{ers} lundi de chaque mois au CCAS Gavotte de 14h30 à 17h30.

AIDE AUX VICTIMES

Les permanences de l'APERS ont lieu les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois, de 9h à 12h
Centre Marcel Cerdan.....04 42 52 29 00

SERVICE D'AIDE À LA PERSONNE

Le Rayon de soleil
81 av. François Mitterrand...04 91 60 55 23

Emploi / logement

PÔLE EMPLOI

Les demandeurs d'emploi de la commune sont accueillis à l'antenne Pôle Emploi de Marignane
Le Gabian du Moulin, av. René Dubois BP 77 13721 Marignane cedex3949 (selon le service, appel gratuit ou de 0,11€ TTC maximum, hors éventuel surcoût de votre opérateur) <http://www.pole-emploi.fr>
 Accueil sur rendez-vous du lundi au jeudi de 8h30 à 15h et le vendredi de 8h30 à 12h30.

MISSION LOCALE / BUREAU DE L'EMPLOI

Centre Marcel Cerdan.....04 91 65 82 20
 Informations sur la recherche d'emploi, la formation, le logement ou les questions de santé. Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

89 avenue François Mitterrand
Tel | Fax :04 91 81 18 63

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Permanence au Centre social tous les jeudis matin de 9h à 12h, les 1^{ère} et 3^{ème} semaines du mois. Réception des usagers sans rendez-vous par un agent administratif et sur rendez-vous par une assistante sociale (le lundi, mardi et jeudi matin et le mercredi après-midi en contactant le 04 91 05 54 97)
Centre Social 93 avenue François Mitterrand La Gavotte04 91 51 08 60

ADIL

L'Agence départementale pour l'information sur le logement des Bouches-du-Rhône assure une permanence tous les 1^{ers} mardi de chaque mois de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h. **Antenne de Vitrolles, bât. la Ginestière (quartier des Plantiers) ADIL des Bouches-du-Rhône**
04 96 11 12 00

Environnement

DÉPÔT ET RAMASSAGE DES DÉCHETS
 Ramassage des encombrants et des déchets verts.....0810 00 31 10

DÉPÔT EN DÉCHETTERIE :

- **déchets verts** conditionnés en fagots, encombrants, cartons et gravats :
 Les Pennes
 Route de la Carrière.....04 91 51 02 16
 Vitrolles
 ZI les Estroublans04 42 79 77 56

- tôles en fibrociment contenant de l'amiante :

Peyrolles04 42 67 18 41
 Rousset.....04 42 29 15 96

- huiles végétales :

Rousset, La Parade, Bouc-Bel-Air, Peyrolles, Saint-Paul-Hez-Durance et Pertuis.

«Le Pennois»

Reproduction partielle ou totale, autorisée avec mention de l'origine.
 Direction de la publication | Michel Amiel.
 Rédaction | Philippe Gallo, Jean-Jacques Adjedj.
 Photos | Fabien Mignot.
 Maquette et mise en page | Flavie de Saporta.
 Suivi distribution | Service communication.
 Impression | Imprimerie SIRIS - 503 rue Saint-Pierre 13012 Marseille. Tel : 04 91 92 12 72.
 Tirage à 8800 exemplaires distribués aux particuliers et aux entreprises de la commune.
 Dépôt légal | mai 2005.



RECENSEMENT

À qui le tour ?

En début d'année 2012, la campagne de recensement de la population pennoise reprend. Ferez-vous partie des recensés ?

Début janvier, surveillez votre boîte aux lettres. Le recensement de la population fait son retour et une nouvelle fois 8% des Pennois vont être recensés. Si vous faites partie de ce pourcentage, vous recevrez un courrier de la mairie et de l'INSEE durant la première quinzaine de janvier 2012.

Quant à l'opération de recensement proprement dite, elle se déroulera du 19 au 25 février. Elle sera effectuée par des agents recenseurs, munis d'une carte tricolore avec photo. «Il est important que les Pennois leur réservent le meilleur accueil possible», conclut Roger Muser, chargé de mission, responsable du recensement.

Renseignements : 06 03 51 01 90



EPC - FRANCE CABRIÈS

Plan de prévention des risques technologiques

Premier producteur français d'explosifs civils, la société EPC - FRANCE possède un établissement à Cabriès concerné par un arrêté préfectoral lié à son Plan de prévention des risques technologiques.

Par arrêté du Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, en date du 30 septembre 2011, il a été prescrit une prolongation de délai pour approuver le Plan de prévention des risques technologiques (PPRT) de la Société par Actions Simplifiées EPC-FRANCE, pour installation de stockage et de distribution d'explosifs à usage civil sis au quartier de la Guérine-Vallon de Baume Baragne-CD60 à Cabriès.

Cet arrêté peut être consulté à :
 • la Mairie de Cabriès, Hôtel de Ville, place

de l'Hôtel de Ville, 13828 Cabriès Cedex
 • la Mairie des Pennes-Mirabeau, Hôtel de Ville, 13758 Les Pennes-Mirabeau
 • la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix-en-Provence, Mairie d'Aix-en-Provence, Hôtel de Boades, 13100 Aix-en-Provence
 • la Préfecture des Bouches-du-Rhône, Direction des Collectivités Locales et du Développement Durable, Bureau des Installations Classées pour la Protection de L'Environnement, 4^{ème} étage, bureau 419, boulevard Paul Peytral, 13006 Marseille.

Edito



Le mépris de nos villes...

Comme vous avez pu le lire dans la presse, notre action au Conseil d'État qui avait pour objectif d'octroyer au maire la possibilité de s'opposer à la pose d'antennes relais de téléphonie mobile n'a pas été couronnée de succès. Avec les villes de Bordeaux et de Saint Denis en banlieue parisienne, nous avons intenté cette action car nous croyons fermement que le maire doit avoir la possibilité, quand il y a un doute, de garantir la santé de ses administrés. La plus haute juridiction administrative ne l'a pas entendu ainsi. Cette décision est symptomatique du mépris dans lequel les élus locaux sont tenus par l'Etat, mais aussi par les grandes entreprises. Aux Pennes-Mirabeau, nous en avons malheureusement de nombreux exemples. Je pense à la RTE qui veut passer une ligne de 250 000 à 400 000 volts au-dessus de la tête des résidents en leur expliquant que de toute façon c'est comme cela ! Je ne parlerais pas du commissariat, bien sûr, où l'Etat ne veut rien entendre mais j'évoquerais La Poste, cette entreprise soi-disant de service public qui ne veut même plus remplacer un distributeur de billets aux Cadeneaux sous prétexte que la machine n'est pas rentable... Je pourrais évoquer également le mépris de la direction de la Sécurité sociale qui veut fermer le centre de La Gavotte ou encore le centre mutualiste Paul Paret, fréquenté par de nombreux Pennois, et qui lui aussi est menacé. Nous reviendrons bien évidemment sur tous ces sujets dans les mois à venir.

Michel Amiel
Maire des Pennes-Mirabeau



Alimentation générale

Résidant aux Pennes depuis près de dix ans, Sabine Tricon a trois enfants : Karine, Maxime et Coralie. Alors quand elle a cherché le nom de son nouveau commerce d'alimentation, elle a pensé à eux et choisi de l'appeler Le Potager de Ka.Ma.Co. «Auparavant, j'étais employée dans une grande surface, mais j'avais envie de me lancer en tant qu'indépendante». C'est chose faite avec ce magasin d'alimentation générale aux allures d'épicerie fine avec ses fromages à la coupe et ses fruits et légumes dont la majorité provient de producteurs locaux. Motivée et surtout heureuse, Sabine Tricon a décidé d'ouvrir son commerce tous les jours.

Le Potager de Ka.Ma.Co,
14, avenue Victor Hugo



Nouveau coiffeur

«J'ai la même excitation qu'à l'ouverture de mon premier salon en 1986 !». Richard Jacob est ravi d'avoir choisi le vieux village des Pennes-Mirabeau pour ouvrir son nouvel établissement : «Après Marseille et Aix, j'avais envie de retrouver une mentalité villageoise, conviviale». Accompagné de Yannick Moscardini, qu'il a formé et qui travaille avec lui depuis six ans, Richard Jacob propose tous les styles de coupe de cheveux, mais également un massage énergétique du cuir chevelu. «Depuis 30 ans, je propose ce type de massage qui peut permettre de traiter des pathologies du cuir chevelu».

French Cut, 8 chemin de la Ferme,
tel : 04 42 09 56 23

VOTRE VIE



ASSOCIATIONS

Des bénévoles à l'honneur

Vingt-neuf bénévoles d'associations pennoises ont reçu un diplôme afin de les remercier de leur engagement en faveur de la commune et de ses habitants.

Se sentir utile et faire quelque chose pour autrui. Tel est le credo des 14 millions de bénévoles qui œuvrent aujourd'hui dans le paysage associatif français. Au niveau européen, ils sont même plus de 100 millions à participer à des activités bénévoles, mettant en pratique le principe de solidarité et, ce faisant, apportent une contribution significative à la société. Et en 2011, le bénévolat est particulièrement mis à l'honneur puisque cette année a été désignée «année européenne du volontariat et du bénévolat», avec de multiples actions notamment en récompensant des bénévoles afin de les honorer pour leur engagement.

Une reconnaissance justifiée

Ainsi, à l'initiative de Pays d'Aix-Associations (association de soutien, de coordination de la vie associative du Pays d'Aix) et de la Ville

des Pennes-Mirabeau, une cérémonie a été organisée, récemment, à la Mairie-annexe de La Gavotte afin de mettre à l'honneur des bénévoles pennois. Auparavant il avait été demandé à chaque président d'association de la commune de désigner un ou une bénévole particulièrement actif et méritant. «Nous sommes tous bien entendu bénévoles, mais j'ai choisi de mettre à l'honneur Sylvie Chirac qui fait un travail énorme dans tous les domaines pour que nos prestations soient réussies. Elle ne compte pas son temps, et s'investit vraiment à fond dans cette activité de secrétariat, d'intendance, de préparation des spectacles, fabrication de décors, couture, etc. Il était donc juste de la mettre à l'honneur au moins un soir dans l'année», explique Philippe Bonhomme, président des Magiciens Pennois. Au total, 29 bénévoles ont été récompensés, recevant un «Diplôme du Bénévole» (cf. encadré). Une façon de leur dire simplement «merci».

Les jeunes diplômés !



- Yolande Aracio
- Nicole Azarian
- Béatrice Boulbes
- Gilbert Caddiou
- Solange Châtelain
- Sylvie Chirac
- Marc Delahaye
- Nadia Edelhoff
- Marie-Thérèse Floch
- Samuel Florimond
- Eugène Fochel
- Jacqueline Grandin
- Hugues Granveaux
- Robert Gras
- Françoise Ivorra-Tournadre
- Corinne Joubert
- Sylviane Le Rouzic
- Paul Leroy
- Daniel Llorens
- M. Merino
- Kamel Ouaret
- Christian Paul
- Mireille Picus
- Sébastien Pigeon
- Jean Pio
- Marie-Thérèse Salmon
- Denise Sarti
- Christine Torrès
- Loly Voliani

- Les Amis des arts/Comité des fêtes
- La Porte des Etoiles
- Danse attitude
- PMCR
- Association familiale loisirs et culture Les Amandiers
- Magiciens pennois
- La Boule contrée
- Syndicat d'initiative NRH
- Boxing center
- Association pour le don du sang bénévole
- Centre social La Gavotte
- Les Archers pennois
- JSPM
- IKTM
- Cancer Espoir
- Le Twirling club
- Secours catholique
- Club subaquatique
- La Boule des Cadeneaux
- AC2V
- Mini-racing club
- Cantaren
- BMX club
- Le Chevalet pennois
- Scrabble pennois
- PMCR
- Garagai
- La Clé des chants



SERVICES JURIDIQUES

Le PAJ à la place du PIJ

Le Point information jeunesse (PIJ) ayant déménagé au 89 avenue François Mitterrand, le Point accueil justice (PAJ) a intégré son local du Centre Marcel Cerdan.

«Le déménagement du PIJ était une opportunité à saisir pour centraliser les permanences juridiques et pour apporter plus de cohérence dans ces services à destination de la population». Caroline Tchélékian, conseillère municipale déléguée à la Prévention de la Délinquance, est satisfaite de l'initiative de créer un Point accueil justice (PAJ) au sein du Centre Marcel Cerdan (3, chemin des Fraises, La Gavotte) qui regroupe déjà la Mission locale et le Bureau municipal de l'emploi.

Pour tous les citoyens

Dans ce nouveau lieu où un agent municipal référent est chargé de l'accueil du public, les Pennois retrouvent leurs interlocuteurs habituels qui, auparavant, étaient éparpillés. L'APERS (Association de prévention et de réinsertion sociale) tout d'abord, dont l'objectif est d'apporter un soutien aux victimes. «Nous effectuons un travail d'écoute, c'est même la base de notre mission afin de pouvoir ensuite apporter un soutien approprié et les informations attendues : déroulement de la procédure, droit à l'indemnisation, préparation à l'audience, aide dans les démarches...», explique Véronique Hernandez, accueillante victime, qui assure deux permanences par mois. Deuxième intervenant, le CDAD (Conseil départemental de l'accès au droit) permet

à tout citoyen de mieux comprendre les procédures que l'on peut engager pour obtenir réparation, de rechercher une aide financière pour rémunérer un avocat ou être orienté vers les structures adaptées aux difficultés. Lors de la permanence mensuelle, il est donc possible de bénéficier d'informations générales, d'une aide dans l'accomplissement de certaines démarches, de consultations ou d'une assistance pour la rédaction d'actes juridiques.

Le conciliateur de justice, quant à lui, intervient pour des conflits d'ordres civil et commercial ; les principaux étant les problèmes de voisinage (bornage, droit de passage, mur mitoyen), litiges de consommation, impayés, malfaçons de travaux. Il ne peut pas être sollicité en matière de divorce ou de séparation de corps et dans les affaires d'état civil. L'écrivain public a, lui, un rôle varié. Il peut être à la fois rédacteur, conseiller, correcteur et accompagnateur pour des factures, courriers administratifs, thèses à corriger, lettres de motivation et curriculum vitae, dossiers à améliorer...

Dernier service du Point accueil justice : le SPIP (Service pénitentiaire d'insertion et de probation). Il suit les personnes condamnées bénéficiant de mesures alternatives à l'incarcération : libération conditionnelle, semi-liberté, placement sous surveillance électronique, sursis avec mise à l'épreuve.

Pratique

APERS

Réception du public :
les 2^{ème} et 4^{ème} jeudis de chaque mois,
de 9h00 à 12h00.
Tél : 04 42 52 29 00

CDAD

Réception du public (sur rendez-vous) :
le 3^{ème} mercredi de chaque mois,
de 8h30 à 12h00.
Tél : 04 91 65 82 20

Conciliateur de justice

Réception du public (sur rendez-vous) :
les 1^{er} et dernier mercredis de chaque
mois, de 14h00 à 17h30.
Tél : 04 91 65 82 20

Écrivain public

Réception du public :
les 2^{ème} et 3^{ème} mercredis de chaque mois.
Tél : 04 91 65 82 20

SPIP

Réception du public (sur rendez-vous) :
le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 8h30
à 12h00 au PAJ et 2 vendredis après-midi
par mois au CCAS des Pennes.
Tél : 04 42 91 53 20

Dans la ville...

Organisé par l'Association de la défense du patrimoine et La Porte

des Étoiles en partenariat avec le Syndicat d'initiative et la Ville, le défilé pastoralier est un rendez-vous obligé et très apprécié. La preuve, les Pennois le suivent, à tous les sens du terme.

Cette année, il a lieu **le 10 décembre à partir de 17h30**. Le point de départ se situera à la Tour Maguit où la compagnie le Cercle Saint-Michel de Fuveau interprétera deux premiers tableaux. Puis le défilé empruntera la montée des Bastides où un autre tableau sera proposé au public, avant deux nouveaux arrêts sur l'avenue Victor Hugo.

Et la lumière sera

Le premier s'effectuera devant la Médiathèque et le second sur la place Gabert. Une étape primordiale car immédiatement après ce tableau provençal, le maire déclenchera toutes les

illuminations de la commune. Après cette halte, le défilé reprendra son parcours en prenant le chemin de la Ferme avec un arrêt sur le parking haut puis le chemin de la Piscine où de vieux métiers seront présentés avant un retour dans le jardin de la Tour Maguit où un vin chaud sera servi à la compagnie et au public.



► interprété par douze artistes qui porteront des costumes créés spécialement pour ce spectacle.

Un spectacle partagé

Les écoliers pennois ne sont pas oubliés puisque tous les enfants de toutes les classes de toutes les écoles maternelles vont pouvoir assister, à La Capelane, au spectacle *En attendant Noël* - difficile de trouver meilleur titre à une dizaine de jours de la plus belle fête de l'année -. Onze représentations sont prévues ; les écoliers des classes de maternelle de l'École Sainte-Elisabeth et ceux de l'Université des petits sont également invités à voir ce

Le papa du Petit Papa Noël est pennois

Qui est Henri Martinet dont le théâtre municipal porte le nom ? Un Pennois compositeur de l'indémodable chanson *Petit Papa Noël*. Avec cette chanson, Tino Rossi détient même le record du single le mieux vendu en France : plus de 40 millions d'exemplaires !

Né en 1909, Henri Martinet qui composa également de nombreuses chansons pour Fernandel et Luis Mariano s'installe

en 1976 aux Pennes-Mirabeau dans le quartier des Cadeneaux, commune qu'il ne quittera plus jusqu'à sa mort le 27 novembre 1985. Entre temps, il assistera à la restauration du théâtre de la place Léon Depeyres qui porte donc son nom et à l'inauguration de l'Espace Tino Rossi. Ainsi, aux Pennes, les deux amis sont symboliquement liés pour l'éternité.

spectacle. Un spectacle qui débute quelque part dans un village alsacien alors qu'un certain docteur Riboulet prépare sa tournée, sans savoir qu'un réveillon inoubliable se prépare. Cette création musicale parle du temps à prendre pour décorer le sapin, du temps à prendre aussi pour discuter et chanter autour d'un bon feu de cheminée en mangeant des marrons chauds ! Un instant privilégié et interactif alliant chansons originales et grands classiques, conte, humour et même dessins réalisés en direct sur scène

par Christian Philibin (conteur et chanteur), accompagné de Jean-Didier Traïna (musicien et chanteur). Il faut, enfin, savoir qu'une représentation supplémentaire, tout public, est prévue le mercredi **14 décembre** à 16h00.

Tarif : 4 €, réservations : 04 42 09 37 80).

Noël aux Pennes

Pour les enfants...

Comme chaque année, les petits Pennois vont être choyés. Déjà dans les crèches et à la halte garderie, les fêtes vont se multiplier. À la Gavotte, le Père Noël viendra deux fois, **les 12 et 15 décembre** en milieu d'après midi pour distribuer des cadeaux aux enfants et partager un goûter en présence des parents. Même chose, **le 16 décembre**, à La Renardière et aux Bouroumettes. À la halte-garderie, la fête avec les enfants et les parents aura lieu **le 15 décembre** avec deux passages du Père Noël en fin de

matinée et dans l'après midi. À noter aussi que le spectacle *Vite Vite Père Noël* sera joué dans les quatre structures.

Un mercredi particulier

Les enfants qui fréquentent le mercredi l'ALSH vont également être gâtés. **Le 14 décembre** dans l'après-midi, l'Espace Tino Rossi leur sera réservé afin

qu'ils assistent à un très beau spectacle intitulé *On finit toujours par grandir*, proposé par la compagnie Eurospectacle et qui est une adaptation de *Peter Pan*. Il s'agit d'une comédie musicale mêlant chansons actuelles (Louise Attaque, Elisa Tovati...), standards de Disney et chorégraphies. Le tout ►



Chez les commerçants...

Le 10 décembre, à l'occasion du défilé pastoralier, les commerçants du vieux-village proposeront toute la journée diverses animations (tombola, déguisement, magasins décorés...) sous l'oeil complice du Père Noël. Mais eux et leurs collègues de La Gavotte, des Cadeneaux, de La Renardière ne s'arrêteront pas à cette date : tout le mois de décembre sera très animé dans les magasins. D'autant que les commerçants des différents quartiers de la ville ont eu la riche idée de se regrouper et de créer

l'Association des commerçants des Pennes-Mirabeau.

«Notre idée est de montrer qu'au-delà de nos quartiers respectifs, nous sommes avant tout des Pennois. Nous voulons, tous ensemble, participer à la dynamique de notre commune», explique Renaud Réinaldo, président de cette nouvelle association. Commerçante au cœur du vieux-village, Corinne Sisco confirme : «L'harmonie entre nous peut aussi générer du lien social parmi les Pennois comme nous l'avons vu lors de la soirée Halloween sur la place Gabert ou la Journée country à La Gavotte». C'est pourquoi, cette association prévoit d'organiser de multiples animations festives tout au long de l'année. Bon vent !

Un Noël après Noël...

Dans notre commune, un autre Noël sera fêté **le... 6 janvier** à l'Espace Tino Rossi. En effet, l'Association arménienne des Pennes-Mirabeau organise, à l'occasion du Noël arménien, un dîner-spectacle caritatif au profit du Fonds arménien de France. Au programme : l'orchestre Massis, composé de huit musiciens talentueux, qui utilise le concept original «Novai» mêlant percussion, violon et DJ et qui a accompagné récemment Patrick Fiori. À noter aussi la présence du chanteur Essaï Altounian.

Vendredi 6 janvier, 20h00, Espace Tino Rossi, tarif : 50 € (repas servi à table, boissons et café compris). Réservations : 04 91 65 23 00 ou 06 14 43 13 71

JEUNESSE

La tête et les mains

À part la rime, mécanique et esthétique peuvent-ils être compatibles ? Apparemment oui puisqu'aux Pennes-Mirabeau, des jeunes suivent avec entrain des ateliers organisés par l'ADDAP 13 et animés par des professionnels. Une expérience originale et valorisante.



C'est un projet qui a mis longtemps à voir le jour. Mais, ça valait le coup d'attendre ! Car les deux ateliers mécanique et socio-esthétique destinés aux jeunes et lancés en septembre dernier se révèlent être une vraie réussite. Organisés par l'ADDAP 13 (Association départementale pour le développement des actions de prévention des Bouches-du-Rhône), financés par la CPA et soutenus par la Ville qui fournit les locaux au Repos et à La Renardière, ces ateliers bénéficient de la présence de professionnels : Alain Tombo, mécanicien de la Maison de l'Apprenti, Shéhérazade

Goua, styliste, et Josepha M'Bassidje, maquilleuse.

Une véritable ouverture

Ils ont lieu toutes les semaines en alternance. «*Et contrairement à ce qu'on aurait pu penser, celui de socio-esthétique n'est pas exclusivement féminin. Des jeunes garçons y participent car on leur donne des conseils vestimentaires*», explique Laure Marchetti, éducatrice à l'ADDAP 13. Shéhérazade Goua confirme : «*Il faut aider les jeunes à adapter leur*

tenue en fonction des circonstances, notamment pour un rendez-vous professionnel». L'habit ferait-il donc le moine ? Pas forcément mais il est clair que l'on ne s'habille pas de la même manière pour un entretien d'embauche ou une soirée entre amis ! Et c'est tout l'intérêt de cet atelier socio-esthétique dont le sous-titre est «*estime de soi*». Savoir s'habiller, se maquiller, c'est aussi mieux se connaître.

21 ans, étudiante en licence de droit, Dounia est emballée : «*Ici, j'apprends à me maquiller, à redécouvrir des vêtements que je ne mettais plus. Ça change des activités que nous faisons d'habitude !*». Très pédagogue, Josepha M'Bassidje travaille par étapes : soin (nettoyage de peau, hydratation), travail sur le teint (camouflage de boutons, de cernes, poudre) puis maquillage proprement dit. «*Souvent, ces jeunes femmes ne prennent pas bien soin de leur peau et ne savent pas forcément adapter le maquillage à leur personnalité. C'est dommageable car le maquillage dit beaucoup sur ce que l'on est*», explique-t-elle. D'autant que Josepha M'Bassidje leur montre, par l'exemple, que l'on peut bien se maquiller sans dépenser beaucoup d'argent : «*Elles peuvent utiliser des produits naturels. On peut faire un gommage pour 1,50 euros !*». Dounia en est désormais convaincue : «*Franchement, je ne savais pas me maquiller, mais grâce à ces animatrices qui sont géniales et nous donnent envie de revenir, je pense qu'à la fin de cette activité, je me maquillerais plus souvent*».

Permettre aux jeunes de prendre conscience et confiance, tel est donc l'objectif principal de ces ateliers. Ainsi, du côté mécanique, les jeunes âgés de 12 à 17 ans participent sans rechigner pour mieux connaître les outils, apprendre des gestes qui deviennent de plus en plus précis au fil des semaines. Hidi, 13 ans, collégien à Jacques Monod le dit fièrement :

«*Ici, nous apprenons à monter et remonter un scooter*». Mohamed, 16 ans, lycéen, est désormais capable de changer la batterie de son propre scooter. Il compte beaucoup sur ces ateliers : «*Dès que je tomberai en panne, je saurais réparer mon scooter. C'est cool ça !*».

Laure Marchetti évoque aussi plusieurs objectifs : «*À court terme, c'est évidemment l'entretien d'un scooter, à moyen terme la réparation qui pourrait déboucher in fine sur le prêt d'un scooter remis en état pour, par exemple, se rendre à un entretien d'embauche*». Alain Tombo a l'ambition «*d'éveiller les jeunes à un métier qui peut les passionner*». Une phrase qui n'a rien de théorique puisque certains jeunes, après deux ateliers, ont trouvé un stage de mécano en entreprise. Du haut de ses huit ans, Amélia confirme cette envie de s'impliquer. Il faut la voir avec ses vieux tee-shirts auxquels elle donne une nouvelle jeunesse via la pose de strass, de peinture. «*Ainsi, les jeunes remettent leurs habits au goût du jour et ils sont souvent très fiers de cette re-création*», confie Shéhérazade Goua. Quant à Amélia, elle résume tout ça avec un grand sourire et en quelques mots qui valent tous les discours : «*J'adore tout ce qu'on fait ici !*».





ENVIRONNEMENT

La déchèterie nouvelle va arriver

Après plus de six mois d'intenses travaux, la nouvelle déchèterie des Pennes-Mirabeau devrait ouvrir ses portes en janvier. Une déchèterie particulièrement adaptée aux véhicules légers.

Dix-huit ! Avec la toute nouvelle des Pennes-Mirabeau qui ouvrira en janvier, le Pays d'Aix comptera dix-huit déchèteries (construites par la CPA ou transférées par les communes), soit un équipement pour 20 500 habitants en moyenne (En plus de ce réseau, Coudoux dispose d'une installation non communautaire). Une de plus donc, mais pas une de trop car en 2010, plus de 100 000 tonnes de déchets ont été déposées dans les déchèteries du territoire : 80% ont pu être recyclés et valorisés et les 20 % restants (les déchets ultimes) ont été enfouis. « Ces équipements sont un élément essentiel de la politique d'élimination et de traitement des déchets ménagers de la Communauté. Ils permettent de collecter, par apport volontaire des ménages et de valoriser les déchets qui ne peuvent être ramassés par le système traditionnel de collecte au porte à porte », ajoute-t-on du côté de la CPA.

Fonctionnelle et sécurisée

Pour les Pennois, cette ouverture est une très bonne nouvelle car cette déchèterie sera moins excentrée que l'actuelle située sur le chemin du Jas de Rhodes. Elle sera installée à 300 mètres environ du Collège Sainte-Elisabeth, plus précisément au début de la Route de la Carrière qui s'emprunte à partir du rond-point du sommet de l'Assassin séparant la D47d (en direction des

Cadeneaux) et la D113 (en direction de la Gavotte). Adaptée aux véhicules légers, cette déchèterie sera accessible via un dégagement spécifique et sécurisé d'autant que des dos d'âne ont été ajoutés afin que voitures et poids lourds réduisent leur vitesse. Dans cette déchèterie équipée de 9 quais, les habitants pourront déposer en toute sécurité, à raison d'un volume maximum de 1,5 m³ par jour, les déchets encombrants non ramassés par la collecte traditionnelle des ordures ménagères : déchets verts, gravats, cartons, ferrailles, bois, déchets dangereux des ménages, déchets d'équipement électriques et électroniques. Ce nouvel équipement sera ouvert du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h et uniquement le matin le dimanche et les jours fériés.

PRÉVENTION

Info débroussaillage

Décembre et janvier étant propices pour achever les travaux de débroussaillage, car février et mars sont plutôt des mois secs, une réunion publique sur les obligations légales de débroussailler se tiendra le mardi 6 décembre à partir de 18h00 à la salle Simone Dartigues (La Voilerie).



CENTRE JEAN GIONO

Les enfants ont eu tous les droits

Combien étaient-ils en ce 19 novembre ? 500, 600 ? Plus ? Difficile à dire mais les jeunes Pennois et leurs familles ont répondu, en masse, à l'invitation de la Ville des Pennes-Mirabeau et de la junior association Zap'Ados dont l'objectif était de célébrer, au sein du Centre Giono, les 22 ans de la Convention internationale des droits de l'enfant. Une fête de toutes les couleurs durant laquelle le public a pu profiter de différents ateliers (maquillage, sculpture sur ballons, carterie...), des stands (Unicef, troc de livres...), des jeux (rallye citoyen, jeu de l'oie géant) et de démonstrations de danse country, hip hop et d'une très belle animation DJ. Sans oublier une immense flash mob où les enfants qui avaient préparé, durant plusieurs semaines, cette danse à grande échelle dans les écoles sous la houlette de Sophie Duplan, éducatrice territoriale des activités physiques et sportives, ont vite été rejoints par des dizaines de parents... et grands-parents. Bref, une journée de partages, de sourires entre toutes les générations de Pennois pour fêter ce qu'il y a de plus cher au monde : les enfants.



TENNIS

Avantage

En remportant le National Tennis Cup 2011, la Pennoise Sophie Vuaillet est devenue la meilleure tennismoman amateur de France de sa catégorie (+ de 35 ans, 4^{ème} série, classement 30/1).

Sophie Vuaillet

Depuis 1988 se tient, chaque année à Agde, le National Tennis Cup. Une compétition reconnue comme le plus grand tournoi de tennis amateur du monde en termes de participants et dont l'originalité est de sacrer un vainqueur dans chaque tableau, de non-classé à 2/6 (2^{ème} série).

Ainsi, après des qualifications qui ont lieu dans les clubs et concernent quelque 30 000 compétiteurs, 2 000 joueurs de 12 à 80 ans se retrouvent pour la phase finale qui dure une semaine. Et au bout de plus de 500 matches programmés chaque jour, 31 joueurs se voient décernés le titre de meilleur joueur ou meilleure joueuse de France de sa catégorie.

Parmi les lauréats de 2011 figure une Pennoise : Sophie Vuaillet qui, après deux matches qualificatifs à Marseille et six à Agde, est désormais la meilleure tennismoman amateur parmi les + de 35 ans, 4^{ème} série, classement 30/1.

Rendez-vous en 2012

Une belle récompense et surtout une grande joie pour cette femme au sourire communicatif qui, lorsqu'elle n'est pas à son poste administratif au ministère de l'Intérieur, est sur un court de tennis, que ce soit à La Voilerie ou à Vitrolles. « *Le National Tennis Cup est un événement formidable qui mêle intelligemment compétition et plaisir, opposition et convivialité puisqu'on se rend à ce tournoi en famille* ».

Sophie Vuaillet qui vit aux Pennes-Mirabeau depuis 1984 a une vraie passion pour le sport et la compétition. Jusqu'en 2009, elle jouait au football à Vitrolles en Nationale 2 avant de revenir à ses premières amours puisqu'elle a participé à des tournois de tennis dès l'âge de 8 ans. Ambitieuse et volontaire, elle tentera de participer au National Tennis Cup 2012, mais dans sa nouvelle catégorie (3^{ème} série). La victoire de cette année l'ayant fait monter au classement.

Les lotos de janvier

Jours	Salle Jean Roure	Salle d'escrime	Salle Tino Rossi
Vendredi 6	JSPM 21h		
Samedi 7	COS 16h		
Dimanche 8	Pompier 15h		Clefs de Chants 15h
Vendredi 13	École de la Renardière 18h30		Castel-Hélène 18h30
Samedi 14	Chat botté 17h	Rugby féminin 20h	
Dimanche 15	AAPPMA 15h		FNACA 15h
Vendredi 20	Collège Ste Élisabeth 19h		École des Cadeneaux 18h30
Samedi 21	JSPM Basket 21h		
Dimanche 22	FNACA 15h		
Samedi 28			Pennes amitiés 15h
Dimanche 29			Labell'Italia 15h

 Le loto du Centre social aura lieu le dimanche 11 décembre à 14h30 à la Salle d'escrime.

Les Pennes-Mirabeau unis pour l'avenir

Le Pennois de ce mois-ci met à l'honneur les bénévoles qui ont été récompensés dans le cadre de leur engagement associatif. En ces temps difficiles où le repli sur soi peut paraître la réponse la plus simple à beaucoup d'entre nous, ils ont effectivement valeur d'exemple. Ils nous rappellent que c'est ensemble que nous pourrions sortir par le haut d'une crise économique mais aussi de sociétés qui semblent peser sur nos épaules de plus en plus lourdement. Ensemble, nous pouvons résister à une certaine forme de découragement voire de résignation qui nous contraint à accepter les lois néolibérales qui font du marché et de la rentabilité l'alpha et l'oméga de toutes choses. Non, il n'est pas acceptable que les services publics disparaissent aux Pennes-Mirabeau comme ailleurs en France. Non, il n'est pas acceptable que chaque commune et chaque citoyen subissent les contre-coups terribles d'une crise qu'il n'a pas provoquée. D'une crise qui a servi à enrichir quelques-uns et à appauvrir tous les autres. Alors oui, en tant qu'élus communaux, nous continuerons à défendre ce qui nous semble être le fondement du lien social, les services publics de proximité. Nous ne les sacrifierons pas sur l'autel de la dérégulation financière et nous espérons que toute la population de la ville saura se mobiliser lorsque cela s'avérera non plus nécessaire, mais indispensable.

Ensemble pour les Pennes-Mirabeau

Ça y est, on dirait qu'ils commencent à comprendre. Pas tous, malheureusement.

Le gel du salaire du président de la République et des ministres pourrait être un signe citoyen positif des privilégiés de notre pays (s'il s'agit bien entendu d'une mesure réellement appliquée). Dommage qu'il n'en soit pas de même pour tous les parlementaires. Le député Lionnel Luca (UMP), s'est exprimé publiquement dans ce sens, en proposant la diminution de 10% des indemnités mensuelles de député qui s'élèvent en moyenne à 10 000 euros. Certains ont alors crié au scandale et notamment le président du groupe socialiste de l'Assemblée Nationale, Jean Marc Ayrault, qui se prétend pourtant proche de la classe ouvrière, estimant que cette proposition était un acte démagogique. Ce qui veut dire sans doute que, selon lui, lorsqu'il s'agit de tondre le troupeau, les plus modestes, c'est un acte de solidarité nationale, alors que pour les députés, il s'agirait d'une mesure économique démagogique. Quoi qu'il en soit, en matière de lutte contre la crise, on n'entend pas souvent nos grands élus : députés, sénateurs, conseillers régionaux, conseillers généraux, maires etc... s'exprimer sur ce sujet comme sur le cumul des indemnités. Leur silence est assourdissant.

Toujours dans le domaine de la crise, il faudra bien que nos dirigeants se décident enfin à lutter sérieusement contre deux fléaux tabous qui empoisonnent la vie des Français honnêtes et travailleurs : « la fraude et le gaspillage ».

Un grand chantier en perspective !!! A suivre.

Gilbert POUSSEL

Groupe UMP

Les besoins et les attentes de chaque français ont, ces dernières années, considérablement changé.

Les technologies, l'énergie, les transports, ... de nombreux domaines qui ont du s'adapter aux nouvelles conditions de vie et aux attentes des individus ainsi qu'au développement de notre monde contemporain. Néanmoins, ces évolutions ne doivent pas se faire au détriment des conditions sanitaires des citoyens, et doivent concilier au mieux écologie et économie.

Depuis plusieurs années, la téléphonie mobile connaît une croissance fulgurante, permettant à tous de pouvoir communiquer partout, tout le temps, et même dorénavant, de pouvoir surfer sur internet et recevoir ses mails à tout moment. Si le téléphone portable est aujourd'hui devenu un véritable besoin, plusieurs études tendent à démontrer l'effet nocif sur l'être humain, des ondes cellulaires produites par les antennes relais. Des études par ailleurs discréditées par d'autres, démontrant que ce danger ne peut être prouvé.

Des doutes qui nous amènent donc à soutenir le principe de précaution dans le cadre de ces antennes relais, afin qu'aucune implantation à moins de 100 mètres des lieux recevant des enfants de moins de 12 ans ne soit possible.

Un principe de précaution qui doit aussi prévaloir en terme d'énergie électrique. Si les antennes relais des opérateurs de téléphonie mobile nécessitent d'être à proximité de la population utilisant le réseau, il n'en est pas de même pour les Lignes à Très Haute Tension, qui peuvent, elles, être déplacées.

Nous apportons notre soutien à la municipalité dans ces combats engagés pour protéger la santé des riverains et l'environnement sur notre commune.

Vos élus : Geneviève Cheiffaud-Battini- Robert Roméra.
contact: 06 14 61 20 35

Groupe Pennes-avenir

Dettes publiques et faillite sont les dragons utilisés par le gouvernement pour attiser les peurs et laisser entendre que ceux qui veulent engager notre pays sur une autre voie sont au mieux des idéalistes archaïques, au pire des menteurs.

Or, l'Etat ne peut pas faire faillite car, contrairement à une entreprise (ce à quoi on veut de plus en plus l'assimiler), 2 possibilités s'offrent à lui pour ne jamais être « déclaré en cessation de paiement » :

il peut décider de ne pas rembourser sa dette ou de n'en rembourser qu'une partie

il peut décider de battre monnaie pour financer sa dette s'il choisit de s'en donner les moyens (voir la FED américaine).

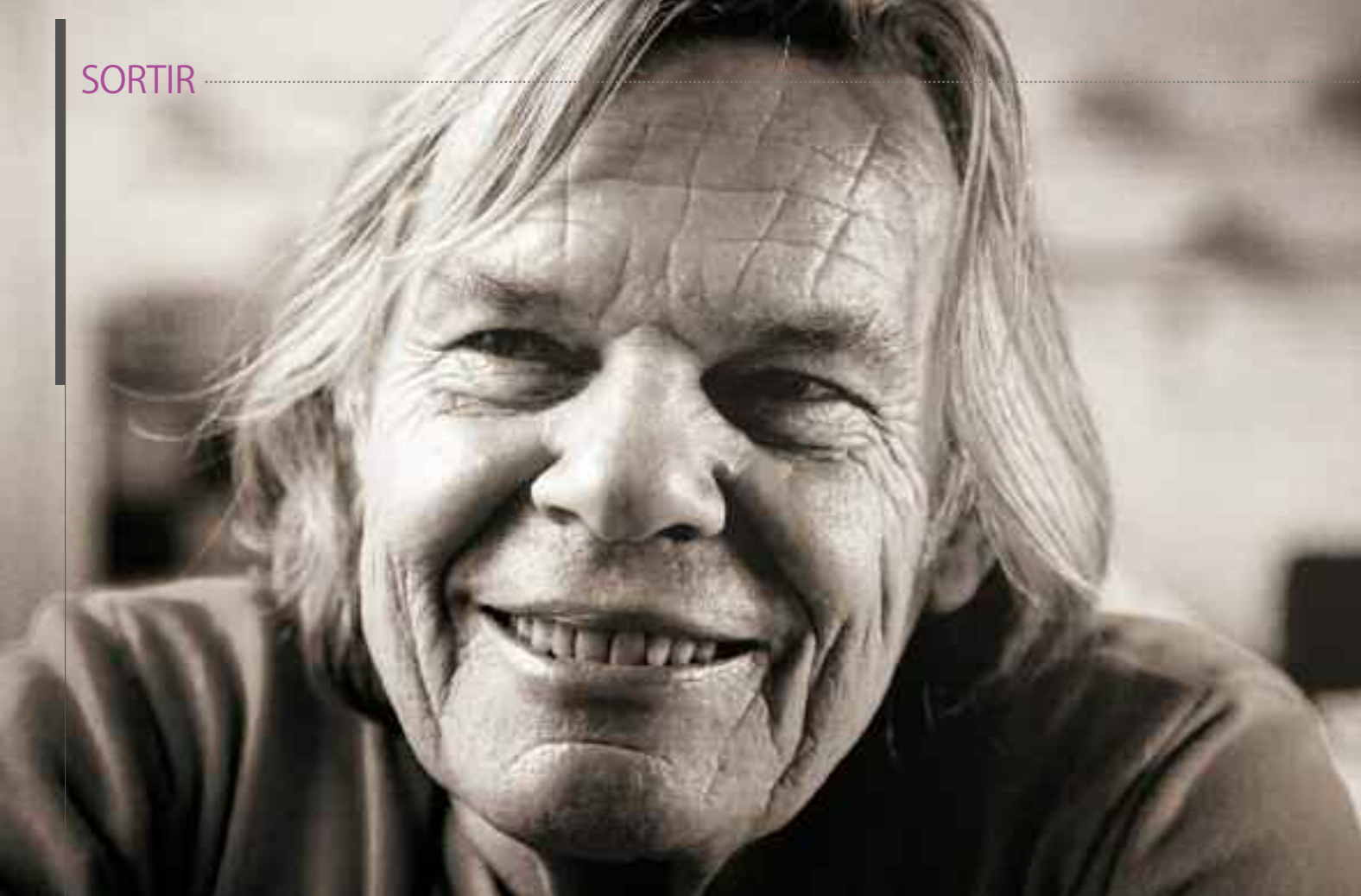
Cette volonté libérale de vouloir assimiler dettes publiques et privées est une pure mystification, amplifiée par l'intervention des agences de notation qui, grâce à leurs outils, déterminent le taux de démission fabriquant ainsi le prix de la dette souveraine .

Cette volonté libérale remonte à presque 40 ans et trouve son origine dans la loi de 1973, votée pour lutter contre l'inflation, qui interdit à la Banque de France de créer de la monnaie, obligeant l'Etat (et le Trésor Public) à se tourner vers les banques privées afin de financer les investissements publics dont on connaît l'importance pour les entreprises françaises.

En 2011, on estime officiellement que notre dette publique (évaluée à plus de 1000 milliards d'euros) est composée à 75% par le montant actualisé des intérêts versés aux marchés.

La solution est de modifier immédiatement les statuts de la BCE afin de pouvoir monétiser les dettes souveraines et de rediscuter le niveau d'inflation. C'est une des propositions qui articulent le projet du Front de Gauche.

Serge Baroni (PCF) et Marc Galland (PG) pour le Front de Gauche



OLIVIER BERNEX

Ce n'est qu'un **au revoir**

Peintre connu et reconnu au niveau international, Olivier Bernex est également une figure locale puisqu'il est depuis 1995 le responsable de l'atelier municipal de peinture qui porte son nom. Mais, l'heure de la retraite ayant sonné, il quitte cette fonction à la fin du mois de décembre. Sauf que ses élèves ne l'entendent pas de cette oreille et ont décidé de créer une association pour qu'Olivier Bernex continue de les accompagner dans leur apprentissage de la peinture. Une association qui porte le nom de «À l'ombre bleue de l'olivier» et commencera ses activités dès janvier 2012. Du coup, l'exposition de fin d'année ouverte au public (10 et 11 décembre) sera joyeuse puisqu'Olivier Bernex n'effectue qu'un faux départ, lui qui se dit «très touché par la démarche des élèves». En attendant, ce peintre secret a accepté de se dévoiler un peu plus en répondant au fameux *Questionnaire de Proust*.

Quel est votre principal trait de caractère ?

Forcené.

Quelle est la qualité que vous préférez chez un homme ?

La loyauté.

Quelle est la qualité que vous préférez chez une femme ?

La fidélité.

Quel est votre principal défaut ?

L'impulsivité.

Quelle est votre occupation préférée... en dehors de la peinture ?

Butiner.

Quel est votre rêve de bonheur ?

La paix.

Quel serait votre plus grand malheur ?

La guerre.

Quels sont vos auteurs favoris ?

Baudelaire, Proust, Rousseau, les théoriciens et les philosophes de l'art.

Quel sont vos héros dans la fiction ?

Cyrano.

Quel sont vos héros dans la vie réelle ?

Ferré, Brassens.

Quels sont vos compositeurs préférés ?

Je suis analphabète en musique et j'assume !

Quelle est votre couleur préférée ?

Le rouge.

Quels sont vos peintres favoris ?

Vinci, Rembrandt, Van Gogh, Cézanne.

Quel est le don de la nature que vous voudriez avoir ?

La beauté.

Quels sont les fautes qui vous inspirent le plus d'indulgence ?

L'ignorance.

Quelle est votre devise ?

Espérer, c'est vivre.

MUSIQUE CLASSIQUE

Michel Bourdoncle et Philip Bride



Pour la troisième et dernière étape des Nuits pianistiques aux Pennes-Mirabeau, les spectateurs assisteront à un concert du duo Michel Bourdoncle et Philip Bride. Le premier est pianiste et créateur de ce Festival. Son répertoire, vaste et diversifié, s'étendant de Bach aux compositeurs contemporains.

Philip Bride, quant à lui, est un violoniste dont

l'immense talent ne date pas d'hier puisque dès l'âge de 13 ans, il multiplie les Premier Prix de violon. Un talent qui l'a conduit à jouer avec de grands solistes (Menuhin, Rampal, Rostropovitch...), mais également jusqu'à la direction du Conservatoire de Marseille.

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE | 17H00 | THÉÂTRE HENRI MARTINET | TARIFS : 15 €, 10 € (chômeurs, bénéficiaires du RSA, enfants et étudiants) et 2 € (élèves de l'école de municipale de musique) | RÉSERVATIONS : 04 42 09 37 80

Et aussi

DU 5 AU 8 DÉCEMBRE

Ballades de l'École de musique

École de musique | Entrée libre

Infos : 04 42 02 95 13

6 DÉCEMBRE | 14H30

Thé dansant avec l'orchestre Arc-en-Ciel

Espace Tino Rossi | Tarif : 5 €

Renseignements : 06 68 48 61 42

7 DÉCEMBRE

Heure du Conte

La Lune et les étoiles en lien avec le spectacle *Dans la Lune il y a...*

15h30 Bibliothèque de La Gavotte

Entrée libre

Renseignements : 04 42 02 95 13

Décembre au **Jas ROD**

le 2 | 20h30 Pop punk rock

Soirée Collectif avec *Rayon X*, *Karmasoultrack*, *Juicy Dunces*.

le 3 | 20h30 Pop rock

Fredo DL et *Mayor*.

le 9 | 20h30

Musiques actuelles

Scène ouverte de l'École de musique.

le 10 | 20h30

Rock progressif



Lazuli

Lazuli. Entre rock progressif, chanson, électro et world, la musique atypique de ce groupe, onirique, exploratrice, mène le public hors des sentiers battus avec une formation plutôt inhabituelle : marimba, cor français, claviers, percussions, batterie, guitares, mandoline, voix... sans parler d'un instrument unique, la léode, inventée par Claude Léonetti, membre de ce groupe.

Lazuli envisage ses chansons comme des toiles, mélange les couleurs, dépeint son monde ou le repeint. Quelque part entre Jacques Prévert et Tim Burton, les mots questionnent les maux du temps présent. La voix, aérienne, funambulesque, tout en jeux de mots, chante l'homme sous toutes ses formes et ses... déformes. Un monde lazulien, un langage universel, à découvrir sur scène.

1^{ère} partie : *Tokamak*.

le 17 | 20h30 Funk

Soirée Collectif avec *Chronic* et un groupe invité exceptionnel : *Starfish Connection* dont la musique se situe dans la vague funk, nu funk, soul et nu soul, avec un mélange de couleurs provenant de divers courants musicaux sur des racines ancrées dans la musique noire américaine.

... et le 6 janvier | 20h30

Danse salon

Première soirée du genre au Jas Rod en présence d'un orchestre de qualité.

le 7 | 20h30 Pop rock

Soirée Collectif avec *Splénétic*, *Synopsis* et *Creasy Poodles*

SYNDICAT D'INITIATIVE

SALON DE PEINTURE ET SCULPTURE



Le 26^{ème} Salon, qui se déroulera du 25 au 31 mars 2012, est en cours de préparation. Les peintres désirant participer au concours peuvent retirer les dossiers d'inscription dès maintenant auprès du Syndicat d'initiative.

BILLETTERIE

Pasino d'Aix : M. Pokora, Thomas Dutronc, Zazie, Jérôme Commandeur, Pido...

Le Silo : Thomas N'Gijol "A Bloc", Show Dance "Version Théâtre", Voca People...

Dôme : Dani Lary, The Australian Pink Floyd Show, Patrik Fiori...

Théâtre des Salins (Martigues) : Grenade, 20 ans (chorégraphie), Boîtes (jeune public), Les Petits Traités du Plaisir (théâtre en appartement), Grand Ecart avec Thierry Lhermitte, Evelina Pitti (récital piano)...

RENSEIGNEMENTS

35 bis, avenue Victor Hugo

Tél : 04 42 02 55 14 | Fax : 04 42 02 94 66

s.lespennesmirabeau@orange.fr

Horaires : lundi de 8h/12h, 14h/18h, les mardi, jeudi et vendredi : 14h/18h, le mercredi : 8h/12h.

L'ASSOCIATION
POUR LA DÉFENSE DU PATRIMOINE,
LA PORTE DES ÉTOILES,
LE SYNDICAT D'INITIATIVE
ET LA VILLE
DES PENNES-MIRABEAU
PRÉSENTENT LE



défilé

PASTORALIER

samedi **10**
décembre

17h30

VIEUX

LES PENNES-MIRABEAU

VILLAGE

